

En tant qu'aide à domicile, vous souhaitez qu'on se préoccupe davantage de vos conditions de travail ?

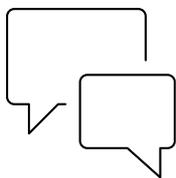
Pour vous aider sur ces problématiques,
la CARSAT Aquitaine et ses partenaires ont créé le programme Aidants-Aidés



Créé en 2013 dans le secteur de l'aide à domicile, le programme « Aidants, aidés, une qualité de vie à préserver » a été mis en place pour répondre aux besoins d'un secteur sinistré.

SES OBJECTIFS

- 1 Améliorer les conditions de travail des aidants professionnels et familiaux en limitant leur exposition aux risques de troubles musculosquelettiques et de chute
- 2 Former, équiper et accompagner les structures de soin à domicile pour y développer une culture de la prévention des risques professionnels
- 3 Préserver l'autonomie et favoriser la mobilité des personnes âgées à domicile



« Avant, pour moi, la Carsat était une simple caisse de retraite. Depuis le programme Aidants-Aidés, on entend parler d'elle, elle apporte un plus à la structure »

Intervenant(e) à domicile, Gironde

LES RESULTATS du programme Aidants-Aidés, en bref



Un programme qui **répond aux besoins** de **96%** des services d'aide à domicile accompagnés, en termes d'amélioration des conditions de travail, de renforcement de la relation de confiance aidants-aidés et de préservation de l'autonomie des aidés.



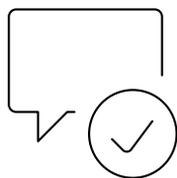
Un programme qui a un **impact positif** pour **79%** des structures d'aide à domicile accompagnées



Un programme qui **améliore les conditions de travail des aides à domicile**, selon **70%** des IAD.



Un programme **recommandé** par **86%** des services accompagnés par le programme



« *Comme aidants on se sent souvent démuni. Il est primordial d'avoir un programme Aidants-Aidés, pour que tout le monde travaille en harmonie et en sécurité. Je le recommande.* »

Intervenant(e) à domicile, Landes

D'où viennent ces résultats ?

Ils ont été obtenus grâce à l'évaluation du programme menée par Kantar Public pour les années 2017 à 2022.

Plusieurs travaux ont été menés : l'analyse des données d'accidents du secteur, plus de 40 personnes ont été entendues en entretiens, 173 responsables de SAAD, coordinateurs et IAD ont répondu à une enquête anonymisée, 3 ateliers de travail qui ont réuni plus de 30 personnes pour établir des préconisations d'évolution du programme pour les années à venir.

Mais, qu'est-ce qu'est concrètement ce programme, au juste ?

Un diagnostic prévention par des ergothérapeutes, au domicile des personnes aidées.



La mise en place de matériels d'aide à la prestation pour les IAD : draps de glisse, barres d'appui...

Une formation des IAD à la prévention des risques professionnels et à l'utilisation des matériels et des actions de sensibilisation pour tous publics.



L'aide à la mise en place d'un parcours d'intégration des nouveaux embauchés sur la prévention des risques professionnels.

Un accompagnement par un cabinet d'ergonomes tout au long de la démarche de prévention.



Alors, qu'attendez-vous pour en parler à votre structure d'aide à domicile ?



Si vous souhaitez en savoir plus :



Rendez-vous sur <https://www.carsat-aquitaine.fr>
> Entreprise > Découvrir nos programmes locaux > Aidants/aidés une qualité de vie à préserver



Téléchargement



Consultez les fiches détaillées des aides techniques :

- Fiche pour les aides techniques - Toilette.
- Fiche pour les aides techniques - Voiture.
- Fiche pour les aides techniques - Lit.
- Fiche pour les aides techniques - Ménage.
- Fiche pour les aides techniques - Mobilité.

Vous pouvez également consulter les fiches pour les aides techniques dans la rubrique > Aidants professionnels



Ou sur YouTube afin de retrouver des témoignages de SAAD et de salariés :

@carsataquitaine2733

> <https://youtu.be/2KwCTNGSUOE>



> <https://youtu.be/m-fh61UGRwk>

Pour plus d'informations sur le programme contactez la CARSAT Aquitaine :



Stéphanie Moyal

Ingénieur Conseil

Département des Risques Professionnels

Mail : prevention6@carsat-aquitaine.fr

